

Compte rendu du Conseil plénier du département Langues, Littératures et Civilisations Anciennes (4 octobre 2023)

Le Conseil plénier de département débute à 13h30.

Membres élus présents ou représentés (R) :

Collège professeurs et assimilés : Marie-Hélène GARELLI ; François RIPOLL ; Valérie VISA-ONDARÇUHU

Collège autres enseignants : Jean-Christophe COURTIL (R) ; Régis COURTRAY ; Paul FRANÇOIS ; Anne-Hélène KLINGER-DOLLE ; Valérie GITTON-RIPOLL ; Olga SPEVAK (R)

Collège usagers (étudiants) : Hadrien BOCQUET ; Élian GRZESZCZAK ; Solal ZEMOR

Collège personnalités extérieures nommées ès qualités : Valérie ARLAUD (R) ; Marie-Hélène CHARBONNIER LENTIN (R) ; Jean-Baptiste CLERIGUES (R)

Ordre du jour :

1. Intervention de la Maison de l'Image et du Numérique

Éric Ferrante, Marie Capcarrère et Olivier Martzloff (de la Maison de l'Image et du Numérique) viennent sensibiliser les Conseillers aux projets d'élaboration de formations hybrides, que la MIN invite à mettre en place, dans le cadre du prochain quadriennal, afin de répondre à certains besoins spécifiques des composantes (par exemple le travail en autonomie, l'entraînement des étudiants sous forme de quizz...). Dans ce cadre, les RUN des départements sont appelés à être des personnes ressources, conformément aux nouvelles missions précisées dans leur fiche de poste. Pour un complément d'information sur les activités et projets pédagogiques possibles grâce au numérique, voir [MIN INFOS n°9](#).

2. Mot d'accueil

Le département souhaite la bienvenue à Dyana Frot, nouvelle responsable administrative du département, Sandrine Martins, nouvelle gestionnaire de scolarité des Lettres Classiques, et Julien Bochohier, nouveau maître de conférences en langue et littérature grecques.

3. Approbation du compte rendu du Conseil plénier du 27 juin 2023

Le compte rendu du Conseil plénier du 27 juin 2023 est approuvé à l'unanimité.

4. Point sur la rentrée

Un point rapide sur la rentrée 2023 est fait par le directeur du département, concernant le nombre d'étudiants inscrits en Licence de Lettres Classiques en 2023-2024 et le niveau (débutant / confirmé) en latin et grec des étudiants de L1.

5. Vote des modalités de contrôle des connaissances pour l'année universitaire 2023-2024

Après relecture et discussion, les modalités de contrôle des connaissances pour l'année universitaire 2023-2024 sont votées à l'unanimité.

6. Vote sur les capacités d'accueil en Licence de Lettres Classiques

Le département décide d'augmenter la capacité d'accueil à **80 étudiants** à l'entrée en Licence de Lettres Classiques. Cette décision est votée à l'unanimité.

7. Information sur la refonte du calendrier universitaire

Un projet de refonte du calendrier universitaire est actuellement en cours au sein de la CFVU. La question est née en raison des difficultés de l'Université à pouvoir organiser l'année universitaire de façon satisfaisante, notamment pour les périodes d'examens. Une demande est faite aux départements et aux UFR de proposer des suggestions et avis sur différents scénarios. Une réunion sera organisée à ce sujet avec les enseignants du département.

8. Mise en place de délégués de promotion.

Suite à une délibération de la CFVU du 27 juin 2022, il est demandé aux composantes d'élire des délégués parmi les étudiants (2 par promotion ou 2 par parcours) : « Ces délégués de promotion visent à enrichir les échanges et faciliter la communication au sein de la promotion et à son égard et depuis elle. Leurs avis concernent la promotion. Ils.elles ne remplacent pas les élu.e.s. » Les principales missions de ces délégués sont les suivantes : participer aux conseils de perfectionnement ; proposer un relais entre les équipes pédagogiques et les étudiants ; prêter assistance aux opérations de consultation organisées par les services ou instances de l'établissement ; participer à l'animation de la vie étudiante.

Ces délégués sont renouvelés tous les ans (avec un mandat renouvelable une seule fois). Il s'agit d'organiser, selon des modalités libres, ces élections avant novembre ; tous les étudiants peuvent se présenter et sont invités à voter. Les candidatures doivent se faire par binômes, de préférence en respectant la parité.

Concernant le département LLCA, une réflexion va être organisée avec les représentants étudiants du Conseil, afin de voir comment répondre au mieux à cette demande.

9. Demandes de subventions

— Une demande de subvention est présentée pour le colloque Jeunes Chercheurs, organisé par Irène Maréchal (PLH-CRATA) et Florian Racine (PLH-CRATA) : « L'espace politique dans les Sciences de l'Antiquité : représentation, description, transformation », 3-5 avril 2024, UT2. Une subvention de 200 euros est votée à l'unanimité.

— Une demande de subvention est présentée pour la journée d'études, organisée par Éric Dieu (PLH-CRATA) et Vilma Losyte (PLH-Érasme) : « Des jeux et des rites de l'Antiquité à nos jours », 21-22 mars 2024, UT2. Une subvention de 200 euros est votée à l'unanimité.

10. Gestion du site du département.

Le site du département LLCA contient bien des informations obsolètes et doit être remis à jour et toiletté. Il est proposé de former une équipe chargée d'identifier toutes les informations à supprimer et à ajouter. Hadrien Bocquet et Élian Grzeszczak sont disposés à prêter main forte au directeur du département pour avancer sur ce chantier.

11. Questions diverses.

— Des élections seront organisées en novembre pour compléter les différents conseils de l'Université. Ce sera l'occasion pour le département LLCA de combler plusieurs sièges vacants (1 dans le Collège A, 1 dans le Collège BIATSS, 2 dans le Collège usagers + 2 suppléants).

- Le projet de la mise en place d'une mineure Lettres Classiques dans la Licence Lettres Modernes sera repris prochainement.
- Dans le cadre de la clôture du budget 2023, il est demandé aux enseignants de faire remonter au directeur d'éventuels besoins d'achat.
- Oréane Thomasson-Perrière (M1) se propose d'assurer un tutorat auprès des étudiants de Lettres Classiques du SED. Le Conseil se montre favorable à cette proposition et le département verra comment rémunérer cette charge sur le budget 2024.

La séance est levée à 16h.

Régis COURTRAY
directeur du département

